

EXPRESSION ET DÉVELOPPEMENT DE FORMES DE CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE : VERS DES “COMMUNS ALIMENTAIRES” ?

Pauline Scherer, Sociologue – intervenante
Projet de recherche SOLACI 2021 – 2022

Points clés de l'article

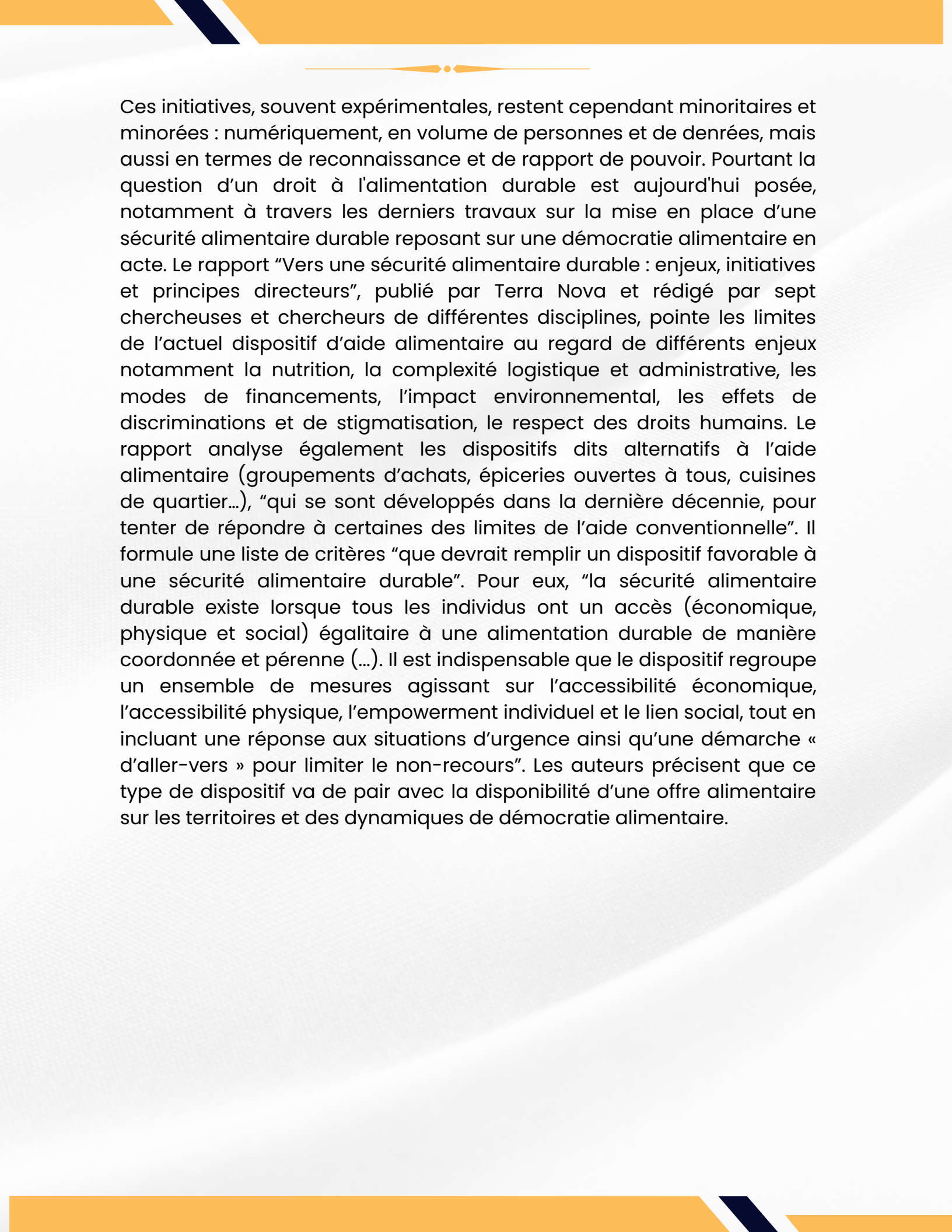
- L'engagement des habitants dans des initiatives citoyennes de solidarité alimentaire témoigne du renforcement de la dimension politique de l'alimentation, notamment dans une perspective de “sécurité alimentaire durable”, comme explicité par le rapport Terra Nova. La crise sanitaire a favorisé l'émergence de nombreuses initiatives, certaines d'entre elles viennent rejoindre le mouvement existant de projets de solidarité alimentaires se voulant plus durables. On observe ainsi que l'alimentation constitue aujourd'hui un vecteur de mobilisation et d'engagement pour des raisons multiples (solidarité, lien social, convivialité, échanges de savoirs, santé, écologie, défense du monde paysan...). Cette transversalité du sujet diversifie les profils des “engagés” autour d'une cause commune, et dessine un mouvement de “citoyenneté alimentaire”.
- L'intérêt de ces collectifs pour la qualité de l'alimentation et ses modes de production, la revendication de modes d'engagement “affranchi” des tutelles, la recherche de mode d'organisation plus horizontaux, et une volonté d'articuler lutte pour la redistribution et lutte pour la dignité, ont été observés dans ces initiatives citoyennes. Cela entre en résonance avec la sociologie de l'engagement, liée à la “société des individus” telle que caractérisée par Jacques Ion. Elles peuvent néanmoins rencontrer les mêmes types de limites que les organisations plus formelles pour impliquer les personnes concernées ou en termes de reproduction de rapports sociaux inégaux.
- Les initiatives citoyennes liées à la crise sanitaire se sont développées avec “les moyens du bord”, elles mobilisent des ressources territoriales inexploitées, et génèrent des écosystèmes de coopération et des chaînes de solidarité résilientes à l'échelle locale, tout en se heurtant à de nombreuses limites organisationnelles et matérielles.
- En cherchant à concilier politique et économie, principes démocratiques et formes de vie quotidienne, certaines initiatives tentent de s'éloigner du modèle caritatif et renouent avec l'idée de l'associationnisme, selon l'analyse de Jean-Louis Laville. Même si ces initiatives restent soumises aux modes de financement actuels, elles montrent leur capacité à “fabriquer du commun”, donc à échapper à l'alternative unique de la propriété privée et de la propriété publique, en inventant des modes d'action, d'organisation et de gouvernance pour faire de l'alimentation un “commun”.

EXPRESSION ET DÉVELOPPEMENT DE FORMES DE CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE : VERS DES “COMMUNS ALIMENTAIRES” ?

Pauline Scherer, Sociologue – intervenante
Projet de recherche SOLACI 2021 – 2022

Démocratie alimentaire et sécurité alimentaire durable

Le concept de démocratie alimentaire a été initié par Tim Lang, professeur de politique alimentaire, en 1996 en Grande Bretagne, “pour souligner la grande lutte au cours des siècles, dans toutes les cultures, pour permettre à tous les citoyens d’avoir accès à une alimentation décente, abordable et bénéfique pour la santé, cultivée dans des conditions dans lesquelles ils peuvent avoir confiance”. En France, Dominique Paturel et Patrice Ndiaye ont défini la démocratie alimentaire par “la revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d’accéder à l’alimentation dans la reconnexion entre celle-ci et l’agriculture, et plus largement, les conditions de sa production (économiques, sociales et environnementales)». Le concept résonne avec de multiples initiatives locales, répondant à une défiance grandissante vis-à-vis du système agro-alimentaire industriel, et revendiquant la production et la consommation d’une alimentation “de qualité”. Majoritairement portées par des groupes issus de classes moyennes et supérieures, ces initiatives touchent peu les milieux modestes et précaires, nous incitant à poser la question complexe des inégalités d’accès à l’alimentation, en prenant en compte les différentes dimensions de l’accès : financière, géographique, culturelle, éducative, sociale, psycho-affective etc. Face au défi d’une précarité alimentaire grandissante, et dans la continuité du mouvement de démocratie alimentaire, de nouvelles formes de solidarités alimentaires émergent autour de l’alimentation désignant des actions collectives, qui reposent sur une approche de la solidarité se voulant plus territoriale ou locale, systémique, démocratique et universelle en termes d’accès à l’alimentation. Elles visent notamment la prévention et l’action contre la précarité alimentaire via l’accès à une alimentation de qualité, la réduction des inégalités alimentaires (sociales, spatiales et environnementales) et une transformation du système agro-alimentaire vers plus de durabilité. La notion de durabilité étant appréhendée ici de manière large, donc incluant des enjeux environnementaux, sociaux, sanitaires et nutritionnels, culturels et politiques.



Ces initiatives, souvent expérimentales, restent cependant minoritaires et minorées : numériquement, en volume de personnes et de denrées, mais aussi en termes de reconnaissance et de rapport de pouvoir. Pourtant la question d'un droit à l'alimentation durable est aujourd'hui posée, notamment à travers les derniers travaux sur la mise en place d'une sécurité alimentaire durable reposant sur une démocratie alimentaire en acte. Le rapport "Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs", publié par Terra Nova et rédigé par sept chercheuses et chercheurs de différentes disciplines, pointe les limites de l'actuel dispositif d'aide alimentaire au regard de différents enjeux notamment la nutrition, la complexité logistique et administrative, les modes de financements, l'impact environnemental, les effets de discriminations et de stigmatisation, le respect des droits humains. Le rapport analyse également les dispositifs dits alternatifs à l'aide alimentaire (groupements d'achats, épiceries ouvertes à tous, cuisines de quartier...), "qui se sont développés dans la dernière décennie, pour tenter de répondre à certaines des limites de l'aide conventionnelle". Il formule une liste de critères "que devrait remplir un dispositif favorable à une sécurité alimentaire durable". Pour eux, "la sécurité alimentaire durable existe lorsque tous les individus ont un accès (économique, physique et social) égalitaire à une alimentation durable de manière coordonnée et pérenne (...). Il est indispensable que le dispositif regroupe un ensemble de mesures agissant sur l'accessibilité économique, l'accessibilité physique, l'empowerment individuel et le lien social, tout en incluant une réponse aux situations d'urgence ainsi qu'une démarche « d'aller-vers » pour limiter le non-recours". Les auteurs précisent que ce type de dispositif va de pair avec la disponibilité d'une offre alimentaire sur les territoires et des dynamiques de démocratie alimentaire.

Les initiatives citoyennes nées de la crise : le projet SOLACI

La crise sanitaire et sociale liée à la Covid 19 et les confinements ont entraîné de nombreux dysfonctionnements institutionnels, ont exacerbé les situations de précarité, d'isolement social, de difficultés d'accès à l'alimentation et ont perturbé l'organisation des systèmes alimentaires (fermeture des marchés et magasins de proximité notamment). Elle a également déclenché des réponses inédites sur différents plans, et a suscité l'émergence de nombreuses initiatives citoyennes de solidarité alimentaire de proximité, plus informelles, tentant de répondre aux urgences du moment (isolement, baisses de revenus, arrêts de certains services habituels) et, pour certaines, engageant des processus d'actions collectives plus pérennes. En partant de l'hypothèse que les crises sont de potentiels vecteurs d'innovations sociales, le projet de recherche SOLACI s'est penché sur ce type d'initiatives pour en comprendre la nature, les processus et les effets. Nous avons pu en repérer une trentaine dans l'Hérault.. En termes de contexte territorial, la population de l'Hérault était estimée à 1,2 million d'habitants en 2021. Avec un taux de pauvreté de 19% et un taux de chômage de 16,9%, c'est un des départements français avec le plus haut taux de pauvreté. La majorité des initiatives identifiées sont concentrées en milieu urbain.

Une première phase exploratoire de repérage et d'entretiens auprès d'une vingtaine d'entre elles, a montré leur diversité, tant dans leurs modes d'organisation que dans les dispositifs mis en œuvre : solidarités de voisinage, distributions de colis alimentaires à l'échelle du quartier, paniers solidaires en lien avec des producteurs locaux, activités de cuisine collective et de saison, partage de moyens matériels pour la transformation des produits bruts, livraison de repas "faits maison", frigos ou brouettes solidaires. Elles ont émergé sous l'impulsion d'habitants, de groupes, d'associations engagées sur d'autres sujets, qui ont fait le choix de mener une action solidaire autour de l'alimentation sans organisation préalable ou outils existants.

Question de recherche et méthodologie

Durant la phase exploratoire, les premières observations ont mis en exergue le fort engagement des personnes dans ces actions de solidarité alimentaire. Ceci nous conduit à interroger les formes de ces engagements liés à l'alimentation et le développement de formes de citoyenneté alimentaire dans la société civile, susceptibles de contribuer à un ou des mouvements de transformation sociale. Nous faisons l'hypothèse que ces initiatives informelles donnent à voir les composantes d'une "citoyenneté alimentaire" qu'il s'agit de caractériser (hypothèse 1).

D'autre part, nombre de ces initiatives citoyennes mettent en avant des éléments relatifs à la promotion d'une sécurité alimentaire durable. Une série d'indicateurs, décrits ci-après*, issus de précédents travaux de recherche et de ces nouvelles observations, nous ont conduit à centrer la phase qualitative autour des initiatives de solidarité alimentaires perçus ou s'énonçant comme plus "durables". Au-delà de leur caractérisation, nous nous intéressons à ce que ces initiatives construisent et à ce qu'elles engagent en termes de transformations dans les territoires, en temps de crise et de manière plus pérenne, notamment au regard des moyens actuels de lutte contre la précarité alimentaire. Nous avons ainsi formulé l'hypothèse que ces initiatives contribuent à un processus de transformation sociale et de résilience territoriale (hypothèse 2).

Indicateurs retenus pour choisir les initiatives perçus ou s'énonçant comme "plus durables":

- Actions de proximité ancrées dans un territoire de vie, recherche de création de liens sociaux et d'entraide.
- Importance de la qualité et de la diversité de l'alimentation (types de produits, produits frais, provenance, goût).
- Recherche de transversalité entre les dimensions sociale, écologique, agricole, politique.
- Favorise l'accès aux produits pour tous, la solidarité avec les personnes en situation de précarité et avec les paysans, et recherche une mixité sociale dans le projet, dans une perspective de réponse universelle.
- Modes d'organisation collectif, recherchant la démocratie interne, la participation et le développement du pouvoir d'agir des personnes.

Caractériser les formes de citoyenneté alimentaire

L'engagement des personnes autour de l'alimentation s'incarne dans les items cités précédemment. L'alimentation n'est alors pas uniquement un vecteur de rencontres et d'accompagnement des personnes vulnérables, elle devient un enjeu en soi et surtout pour tous. Un enjeu de santé, de bien-être, de "prendre soin", de plaisir, de dignité et un enjeu pour l'environnement, l'écologie et le monde paysan.

Question de recherche et méthodologie

Sur la base de ces hypothèses, trente entretiens approfondis ont été menés auprès des parties prenantes de sept initiatives à Montpellier, Agde, Sète, Lodève et Saint André-de-Sangonis : deux groupements d'achats solidaires, une action de livraison de repas faits maison aux personnes vivant dans la rue, un jardin solidaire et des armoires solidaires dans l'espace public, une distribution de colis alimentaire dans un quartier prioritaire, une action de cuisine collective et table d'hôte dans un centre d'hébergement d'urgence, une conserverie professionnelle qui a mutualisé ses moyens (voir tableau des initiatives étudiées en annexe).

L'engagement des personnes autour de l'alimentation s'incarne dans les items cités précédemment. L'alimentation n'est alors pas uniquement un vecteur de rencontres et d'accompagnement des personnes vulnérables, elle devient un enjeu en soi et surtout pour tous. Un enjeu de santé, de bien-être, de "prendre soin", de plaisir, de dignité et un enjeu pour l'environnement, l'écologie et le monde paysan. Cette appréhension systémique de l'alimentation est une caractéristique importante de ces engagements, même s'ils se heurtent à de multiples freins dans leur mise en œuvre, notamment la question cruciale du financement de denrées de qualité, payées au juste prix aux producteurs.

L'enquête montre des modes d'engagement qui cherchent à s'affranchir des espaces institutionnels ou conventionnels, à se tenir à distance du monde politique, pour porter des actions concrètes, inscrites dans le quotidien, moins formalistes. Mais elles n'en sont pas moins porteuses de valeurs politiques et d'une certaine vision du monde.

Ceci nous pousse vers les travaux du sociologue Jacques Ion sur l'évolution du bénévolat vers des formes d'engagements "affranchis", liés au processus d'individuation (valorisation des individus dans leurs particularités) du citoyen contemporain, à rebours des formes d'engagements "affiliés" plus historiques. Ion (1997) montre en effet qu'il n'y a pas de déclin du politique mais plutôt une exaltation de la société civile allant de pair avec une dévalorisation du monde politique, et une déconnexion avec les grandes idéologies ou croyances. Il y a pour lui une exigence d'actions concrètes, une sorte d'idéal pragmatique que l'on retrouve dans les initiatives étudiées. Pour lui, dans notre "société du risque", où demain est perçu comme pire qu'aujourd'hui, la lutte contre la misère et l'écologie sont d'ailleurs des secteurs clés d'engagement.

Cet engagement plus affranchi peut aller de pair avec un engagement distancié, également appelé "engagement post-it" décrit par J. Ion. Il renvoie à la mobilité des engagés, d'une association à l'autre, ou d'une cause à l'autre. Certaines actions s'inscrivent parfaitement dans ce type "d'engagement sans engagement", propre à notre époque.

Il va s'incarner par ailleurs dans des modes d'organisation se voulant plus horizontaux, mais aussi plus réflexifs (l'engagement doit faire sens) et avec une prise en compte des affects et des émotions des engagés. C'est l'exemple des projets collectifs où "chacun à son mot à dire". Les réunions sont nombreuses, on discute des modalités et des évolutions, on cherche à impliquer "tout le monde", notamment les personnes concernées par la précarité auxquelles on "veut donner une place", dans une recherche d'égalité qui va à l'encontre d'une "politique de la pitié". On observe que ces modes d'organisation, associés à la multi-dimensionnalité de l'alimentation, tendent à renouveler les profils des "engagés" et à ouvrir de nouvelles portes vers l'engagement pour des personnes qui n'iraient pas dans les associations institutionnalisées. Pour autant, au-delà de leurs aspirations, les groupes d'action se heurtent à différentes limites en termes d'implication des personnes concernées ou de reproduction de rapports sociaux inégalitaires. Dans ses travaux, Jacques Ion relève la place croissante des femmes et des jeunes dans l'agir politique. Les femmes sont majoritaires dans les projets de solidarité alimentaire. On peut y voir une assignation de genre (rôle nourricier) mais aussi une dynamique d'émancipation allant de l'alimentation domestique à l'alimentation politique.

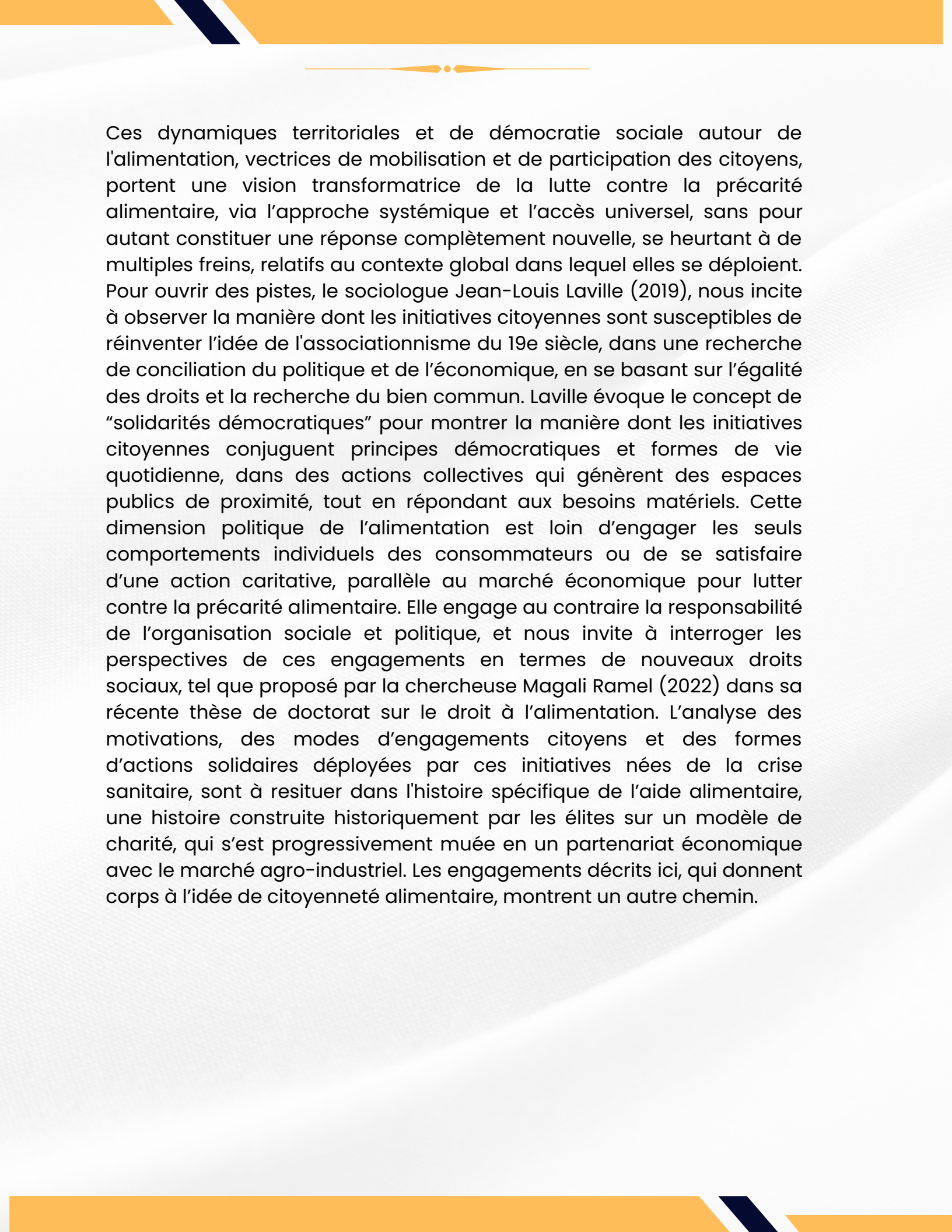


Autre dimension majeure de cette citoyenneté alimentaire : l'articulation entre enjeu de redistribution (la solidarité matérielle) et enjeu de dignité et de reconnaissance, en référence à Nancy Fraser et à sa définition de la justice sociale (Fraser, 2011). Pour Ion, la dignité et la reconnaissance sont au cœur des engagements contemporains. Elles répondent à l'expérience du mépris, de l'humiliation et des discriminations vécues par nombre de groupes sociaux aujourd'hui.

Une des actions observées travaille sur les identités culturelles à travers la cuisine (pour la reconnaissance et la dignité des exilés) et ancre son engagement dans le militantisme féministe en mettant l'accent sur la place des femmes. La qualité de l'alimentation (produits locaux, de saison, ayant du goût, fournis par un producteur local ou produits par les personnes elles-mêmes) est aussi un enjeu fort de dignité pour les personnes engagées comme pour les personnes qui bénéficient de ces actions. Cette dimension entre fortement en écho avec les critiques formulées à l'encontre des dispositifs d'aide alimentaire conventionnel ("manger les restes"... de la nourriture industrielle).

Des initiatives citoyennes vectrices de résilience et de transformation sociale : vers des communs alimentaires ?

L'inscription de ces initiatives dans leur territoire peut être analysée à partir de l'observation des parties prenantes d'une initiative : personnes bénéficiant de l'action, fournisseurs de denrées, partenaires associatifs, institutionnels ou financiers. On observe que chacune des actions a tissé un réseau autour d'elle, principalement dans une certaine proximité géographique, mobilisant de nouvelles ressources matérielles ou humaines. Commerçants de proximité, voisinage, associations partenaires, producteurs locaux... Le contexte de crise a suscité des dynamiques d'alliances. Chaque action a ainsi créé progressivement une sorte d'écosystème autour d'elle, enclenchant des chaînes de solidarité. On peut prendre pour exemple une habitante qui découvre une action solidaire via les réseaux sociaux, s'y engage, sollicite le commerçant de son quartier pour un don de denrées, qui à son tour mobilise une de ses clientes pour s'impliquer dans la fabrication de repas. Les confinements et les urgences qu'il a engendré, a incité les personnes à se tourner vers leurs voisins et à activer des ressources disponibles. Autre exemple, la mise à disposition de son laboratoire par une conserverie professionnelle à des producteurs locaux et restaurateurs ayant des surplus. Des liens ont été créés, susceptibles de se pérenniser dans le temps. La capacité de ces initiatives à réagir à la crise de manière ingénieuse, en créant des alliances et de la confiance, associée à l'émergence de multiples actions diversifiées et territorialisées sont des facteurs de résilience. En effet, celle-ci est notamment caractérisée par des critères comme la diversité des acteurs et des pratiques, la redondance (une même fonction est assurée par plusieurs acteurs), la cohésion des acteurs (interconnaissance, confiance, capacité à mutualiser), la modularité et la connectivité des actions (unités autonomes mais capables de se soutenir) en référence aux travaux de Servigne (2017) et Tendall et al. (2015) sur la résilience des systèmes alimentaires. Cet objectif de résilience va à l'encontre de l'installation de positions hégémoniques d'acteurs majoritaires au profit d'une diversification des actions, ancrées dans leurs territoires et ses ressources.



Ces dynamiques territoriales et de démocratie sociale autour de l'alimentation, vectrices de mobilisation et de participation des citoyens, portent une vision transformatrice de la lutte contre la précarité alimentaire, via l'approche systémique et l'accès universel, sans pour autant constituer une réponse complètement nouvelle, se heurtant à de multiples freins, relatifs au contexte global dans lequel elles se déploient. Pour ouvrir des pistes, le sociologue Jean-Louis Laville (2019), nous incite à observer la manière dont les initiatives citoyennes sont susceptibles de réinventer l'idée de l'associationnisme du 19^e siècle, dans une recherche de conciliation du politique et de l'économique, en se basant sur l'égalité des droits et la recherche du bien commun. Laville évoque le concept de "solidarités démocratiques" pour montrer la manière dont les initiatives citoyennes conjuguent principes démocratiques et formes de vie quotidienne, dans des actions collectives qui génèrent des espaces publics de proximité, tout en répondant aux besoins matériels. Cette dimension politique de l'alimentation est loin d'engager les seuls comportements individuels des consommateurs ou de se satisfaire d'une action caritative, parallèle au marché économique pour lutter contre la précarité alimentaire. Elle engage au contraire la responsabilité de l'organisation sociale et politique, et nous invite à interroger les perspectives de ces engagements en termes de nouveaux droits sociaux, tel que proposé par la chercheuse Magali Ramel (2022) dans sa récente thèse de doctorat sur le droit à l'alimentation. L'analyse des motivations, des modes d'engagements citoyens et des formes d'actions solidaires déployées par ces initiatives nées de la crise sanitaire, sont à resituer dans l'histoire spécifique de l'aide alimentaire, une histoire construite historiquement par les élites sur un modèle de charité, qui s'est progressivement muée en un partenariat économique avec le marché agro-industriel. Les engagements décrits ici, qui donnent corps à l'idée de citoyenneté alimentaire, montrent un autre chemin.

Pour Laville, ces actions citoyennes, qui se déploient à petite échelle, sont à la fois (et de manière contradictoire) glorifiées et minorées par les institutions, et le plus souvent sommées de démontrer leur capacité à "passer à l'échelle" pour prouver leur efficience. Pourtant, elles sont porteuses de valeurs et d'enseignements qui résident notamment dans la créativité relationnelle et organisationnelle qu'elles déploient, dans la diversité qu'elles représentent (au détriment des approches uniformisantes et appauvrissantes véhiculées par le néolibéralisme), dans leur faculté à nourrir une logique "d'accès au droit à l'alimentation durable", et enfin dans ce qu'elles partagent, à savoir une capacité à "fabriquer du commun". Cette fabrique du commun qui s'incarne dans des modes d'action, d'organisation, de relations et de gouvernance, tente d'échapper à l'alternative unique de la propriété privée et de la propriété publique (qui vont de pair avec l'action caritative), pour faire de l'alimentation un "commun". Ce commun, selon Benjamin Coriat (2020), "n'existe que sous une triple existence : une « ressource » mise en commun et partagée ; un mode d'accès à la ressource et des règles de partage (et/ou des bénéfices qui en sont tirés) ; un mode de gouvernance de la ressource (...). Pour lui, "Il n'y a pas de commun sans commoners, c'est-à-dire sans action collective. C'est au demeurant celle-ci qui est en général l'élément principal qui définit tout à la fois les droits noués autour du commun et son mode de gouvernance, et donc sa pérennité dans le temps". Il s'agit alors d'ouvrir le débat sur la portée "instituyente" ou "institutionnelle" de ces initiatives, dans leurs dynamiques intrinsèques et dans leur capacité de dialogue, d'apports, de co-construction avec les politiques publiques, notamment dans la recherche de nouvelles formes de gouvernance de "communs alimentaires". Selon Laville, "il s'agit de penser la densification de ces initiatives sans pour autant penser qu'elles sont suffisantes, l'enjeu du changement institutionnel restant majeur". Pour lui, "cela assigne un rôle aux autorités publiques, qui ne consiste pas à imposer d'en haut le changement mais plus modestement à rehausser la pratique sociale, à amplifier ce qu'elle a préparé (...). Le drame actuel réside dans le gouffre entre société civile et politiques publiques".

"Les initiatives citoyennes se défient de la récupération politicienne, tout autant que les partis négligent les émanations de la société civile, ce qui paralyse la construction d'un rapport de force susceptible de contrecarrer la démesure du nouveau capitalisme" (Beck, 2003, cité par JL Laville).